

06.12.2011 - 17:19 Uhr

Lettre ouverte aux Conseillères et Conseillers nationaux concernant l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif»

Berne (ots) -

Lors de sa session d'hiver, le Conseil national traitera de l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif». Cette initiative demande pour toute la Suisse une protection complète et uniforme contre le tabagisme passif telle que l'appliquent déjà aujourd'hui les cantons Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Saint-Gall, Vaud et Valais. L'initiative a été lancée parce que la Loi fédérale protège insuffisamment contre les effets nocifs du tabagisme passif.

Les résultats d'études scientifiques menées dans les cantons de Genève, des Grisons et du Tessin montrent clairement qu'une protection complète contre le tabagisme passif entraîne en peu de temps des effets positifs sur la santé de la population.

Pour des raisons de santé et des raisons médicales, il est nécessaire de toute urgence de garantir en Suisse une protection complète de la population contre les conséquences néfastes du tabagisme passif. Les 40 médecins signataires s'engagent pour une protection complète contre la fumée passive dans toute la Suisse et soutiennent l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif». Dans l'intérêt de la santé de la population, ils demandent aux Conseillères et Conseillers nationaux de faire de même, en acceptant cette initiative ou en adaptant la Loi fédérale dans le sens voulu par cette initiative.

Lettre ouverte aux Conseillères et Conseillers nationaux en annexe

Contact:

Dr med. Werner Karrer
Société suisse de Pneumologie, président
Tél.: +41/31/378'20'30
E-Mail: info@pneumo.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051083/100709584> abgerufen werden.